

## Rapport de session Conseil des Etats – session d'automne 2010

Date Octobre 2010

Par Verena Diener

La session d'automne du Conseil des Etats a été marquée par les discussions autour des élections au Conseil fédéral et de l'attribution des départements qui s'en est suivie. Alors que le parlement a réussi à éviter une accentuation de la polarisation politique, le Conseil fédéral a complètement échoué à faire de même lors de la répartition des ministères.

Le fait que Doris Leuthard ait souhaité reprendre le DETEC est compréhensible et renforcera peut-être la cohésion au sein du groupe parlementaire PDC-PEV-pvl ou au moins aidera à développer la sensibilité verte du PDC et à clarifier sa position sur ces questions. En revanche les Vert'libéraux voient d'un très mauvais œil le fait que Evelyne Widmer-Schlumpf ait quitté le DFJP en pleine mutation, après seulement trois ans à sa direction et un an avant une très peu sûre réélection. Enfin, le fait que la répartition des départements entre les deux nouveaux conseillers fédéraux se soit faite par un vote au lieu d'un consensus ne présage rien de bon au sujet de la collégialité si souvent promise. La très critiquée polarisation de notre système politique s'en retrouve accrue.

Il y a néanmoins quelques points importants pour notre parti à faire ressortir de ces trois semaines turbulentes.

La révision de la loi sur l'aménagement du territoire doit servir de contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage. J'ai pu, pendant le travail en commission et en plénum, et grâce à un réseau solide, ancrer dans la loi une contribution de plus-value pour les zones reclassées en zones à bâtir. De plus, les principes à respecter lors de la planification territoriale seront à l'avenir obligatoirement – et non plus volontairement – inscrits dans la loi. Certaines décisions ont été prises de justesse et le soutien de la nouvelle voix vert'libérale de mon collègue Markus Stadler a été porteuse de succès.

À part ça, le Conseil fédéral a accepté mon postulat pour un plan d'abandon de la tourbe. C'est une petite pierre de plus au grand édifice de la protection de notre environnement.

Nos deux voix vert'libérales se sont retrouvées minorisées sur le sujet de l'initiative populaire « Pour une protection face à la violence des armes », qui aborde notamment le sujet très émotionnel de l'arme d'ordonnance à la maison. Une majorité nette du Conseil des Etats a choisi de rejeter cette initiative. Je l'ai soutenue, tandis que Markus Stadler s'est abstenu.

*Last but not least*, la transmission au Conseil fédéral de la motion Gutzwiller pour moderniser le droit des successions a permis de lancer une discussion importante. Un groupe de travail, dont j'ai fait partie, a retravaillé le texte de cette motion qui demande au Conseil fédéral d'élaborer des propositions de modification du droit des successions pour s'adapter à notre époque. Les familles recomposées, l'exigence d'un haut niveau de vie, les modifications de la démographie, etc : tout cela demande une flexibilisation du droit des successions. Nous démarrons ainsi un débat important et intéressant, qui nous occupera sans doute encore de nombreuses années.